

LE MILLÉSIME 2018 EN ROUSSILLON

LES CONDITIONS CLIMATIQUES
LE CYCLE VÉGÉTATIF
LE VIGNOBLE
LA RÉCOLTE
ÉCONOMIE SITUATION DES MARCHÉS
LES VINS



LE MILLÉSIME 2018

LES CONDITIONS CLIMATIQUES	P 03
LE CYCLE VÉGÉTATIF	P 07
LE VIGNOBLE	P 11
LA RÉCOLTE	P 13
ÉCONOMIE SITUATION DES MARCHÉS	P 16
LES VINS	P 22



Ont collaboré à la rédaction de ce document :

Rédaction : Olivier BARBEROUSSE, Chantal BAYONA, Valérie DIDIER, Serge GUILLET, Marc GUISSSET,
Anne-Laure PELLET, Régine RIBERA, Julien THIERY, Service des Douanes

Mise en page : Stéphane LLUIS

©Photo : Unsplash, Chambre agriculture P.O.

Édité par la Chambre d'agriculture Pyrénées-Orientales

19 av. de Grande-Bretagne 66025 PERPIGNAN Cedex - Tél. 04 68 35 74 26 - Fax. 04 68 34 65 44 - viticulture@pyrenees-orientales.chambagri.fr

LES CONDITIONS CLIMATIQUES 2017 - 2018

LES CONDITIONS CLIMATIQUES 2017 - 2018

Le millésime 2018 se caractérise par une pluviométrie déficitaire (de 76 mm à la station Perpignan). En effet, les mois de mars à mai concentrent près de 50 % des précipitations alors que seulement 92 mm ont été recueillis de novembre à février (déficit de plus de 40 %).

Au sud du département, ce déficit s'amplifie à cause du manque de précipitations d'août à janvier. Au Nord, la pluviométrie est excédentaire, grâce aux précipitations présentes de janvier à juillet.

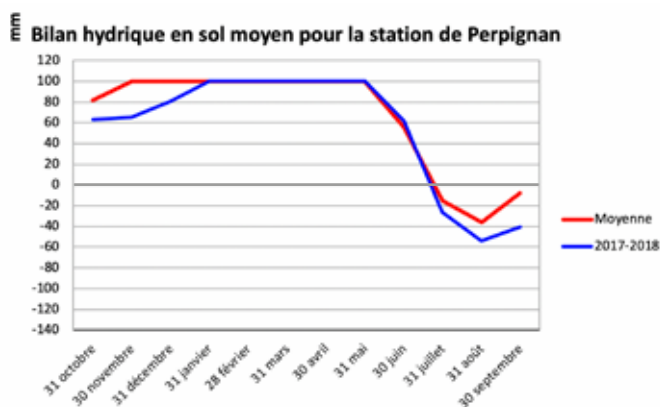
Les températures ont été supérieures (+ 2°C en moyenne) aux normales (d'avril à octobre). L'année 2018, avec 16,8 °C de température moyenne est la deuxième année la plus chaude depuis 1851 (comme 2017).

La canicule de l'été 2018 relève le record de température minimale la plus chaude, avec 30,3 °C à Perpignan le 4 août.

2 épisodes de grêle ont également eu lieu les 14 juillet et 7 août.

Les gelées ont été faibles (1 jour en décembre et janvier et 4 jours en février).

LE BILAN HYDRIQUE



Le bilan hydrique est établi pour un sol de 100 mm de réserve utile. En entrée on comptabilise les pluies jusqu'à remplissage de la réserve utile et en sortie la consommation des plantes calculée en fonction de l'évapotranspiration potentielle et des coefficients culturaux.

Après un hiver sec, le printemps inverse enfin la tendance. Le bilan hydrique est alors conforme à la normale à cette période et devient déficitaire à partir de juillet.

DES PRÉCIPITATIONS DÉFICITAIRES

Présent d'octobre à février, le déficit est majoritaire sur la période, seul le mois d'avril connaîtra un cumul double à la normale. De juin à août les précipitations présentes sont essentiellement des orages localisés, parfois avec des cumuls importants.

STATION DE PERPIGNAN	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.
Pluviométrie (mm) 2017-2018	63,3	1,6	15,8	34,9	39,9	58,7	100,3
Pluviométrie normale (mm) moyenne	81,4	58	60,3	49,6	48,3	51,3	52,4

ÉTÉ CANICULAIRE

Après un hiver qui a connu un mois de décembre bien plus doux que la normale, mais février plus froid, les températures moyennes sont supérieures aux normales depuis avril (+1°C en moyenne), cet écart s'intensifie à partir de juillet (+3°C). Des records d'ensoleillement et de température minimale la plus élevée sont battus.

STATION DE PERPIGNAN	Juin	Juillet	Août	Sept.
Températures moyennes 2018	22,6	26,8	26,9	23
Normales des températures moyennes	21,2	24	23,6	20,6

Concernant le vent, seul le mois de mai est bien plus venteux que la normale. Le mois de septembre est quant à lui bien plus calme.

PÉRIODE PLUS CHAUDE

Durant la saison viticole, les températures ont été supérieures aux normales, en moindre mesure dans la Vallée de l'Agly. Les précipitations ont été hétérogènes selon la localisation.

TEMPÉRATURES MOYENNES EN °C	AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET	
	2018	MOYENNE	2018	MOYENNE	2018	MOYENNE	2018	MOYENNE
Perpignan	15,1	13,8	18,1	17,2	22,6	21,2	26,8	24
	100,3	52,4	68,6	48,5	34,3	28	10,5	18,2
Port Vendres	15,1	13,4	17,5	16,7	22,2	20,4	25,6	23,2
	95,3	43,3	47,9	48,3	25,7	29,8	24,6	15,7
St Paul de Fenouillet	13,8	13,1	16,1	16,6	20,6	20,9	24,8	23,4
	127,3	71,2	128,3	52,3	31,7	30,9	27,4	18,5
Vivès	15,2	13,9	17,4	17,4	21,9	21,6	26	23,9
	108	78,8	136,4	66,3	29,3	33,4	35,2	21,7

AOÛT ET SEPTEMBRE MOYENNEMENT CHAUDS ET SECS

Dans la suite du mois de juillet, les températures ont été supérieures aux moyennes en août (+ 2,3 °C en moyenne) et aussi en septembre (+ 2,1 °C en moyenne).

Les précipitations ont été assez majoritairement inférieures aux moyennes en fin d'été dans tout le département (sauf à Perpignan en août et à St Paul de F. en septembre).

TEMPÉRATURES MOYENNES EN °C	AOÛT		SEPTEMBRE	
	2018	MOYENNE	2018	MOYENNE
Perpignan	26,9	23,6	23	20,6
Port Vendres	25,6	23	22,4	20,4
St Paul de Fenouillet	24,4	23,1	21,2	19,3
Vivès	25,9	23,8	22,7	20,5

PLUVIOMÉTRIE EN MM	AOÛT		SEPTEMBRE	
	2018	MOYENNE	2018	MOYENNE
Perpignan	33,3	29,6	39,7	51,2
Port Vendres	14,9	30,3	13,8	52,2
St Paul de Fenouillet	23,9	35	66,8	45,7
Vivès	19	34,1	23	47,7

ET AILLEURS ?

En France, La température moyennée sur l'année a été proche de 14 °C.

2018 est l'année la plus chaude depuis le début du XXe siècle, avec une séquence de 9 mois consécutifs au-dessus des normales, du jamais vu depuis le début des mesures. Les vendanges en Alsace ont démarré avec plus de vingt jours d'avance.

Toutes les régions viticoles ont dûes compter avec un été très chaud et très sec qui a donné au final des vins d'excellente qualité.

DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES

PERPIGNAN	2018	MOYENNE
Températures moyennes en degrés du 1er avril au 30 septembre	21,1	18,6
Pluviométrie en mm du 1er avril au 30 septembre	286,7	228

ST PAUL DE FENOUILLET	2018	MOYENNE
Températures moyennes en degrés du 1er avril au 30 septembre	20,1	19,4
Pluviométrie en mm du 1er avril au 30 septembre	405,4	254

PERPIGNAN	2018	MOYENNE
Températures actives du 1er avril au 30 septembre en degrés-jours base 10	2208	1884
Pluviométrie du 1er octobre au 30 septembre en mm	501	577

ST PAUL DE FENOUILLET	2018	MOYENNE
Températures actives du 1er avril au 30 septembre en degrés-jours base 10	1875	1736
Pluviométrie du 1er octobre au 30 septembre en mm	951	708

PORT VENDRES	2018	MOYENNE
Températures moyennes en degrés du 1er avril au 30 septembre	21,4	19,5
Pluviométrie en mm du 1er avril au 30 septembre	222,2	220

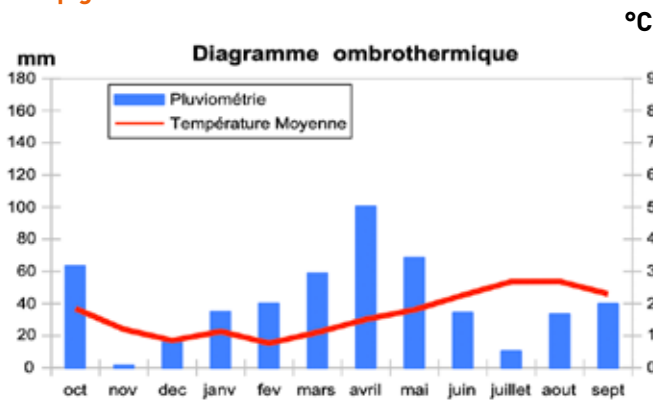
VIVÈS	2018	MOYENNE
Températures moyennes en degrés du 1er avril au 30 septembre	21,5	20,1
Pluviométrie en mm du 1er avril au 30 septembre	350,9	282

PORT VENDRES	2018	MOYENNE
Températures actives du 1er avril au 30 septembre en degrés-jours base 10	2061	1775
Pluviométrie du 1er octobre au 30 septembre en mm	438	556

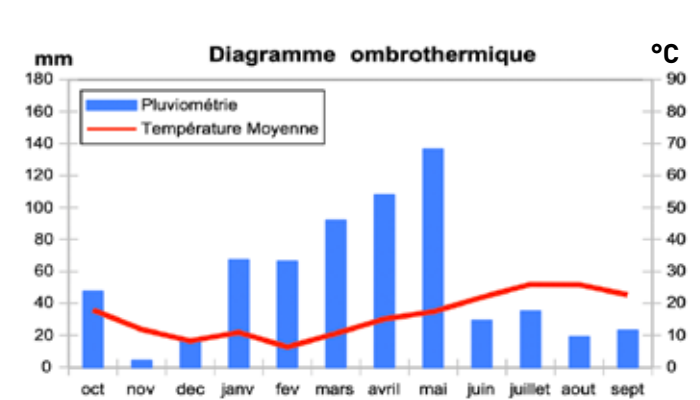
VIVÈS	2018	MOYENNE
Températures actives du 1er avril au 30 septembre en degrés-jours base 10	2122	1801
Pluviométrie du 1er octobre au 30 septembre en mm	644	661

DIAGRAMMES OMBROTHERMIQUES

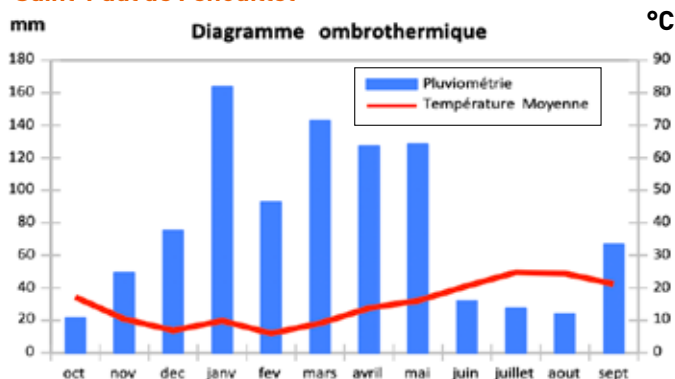
Perpignan



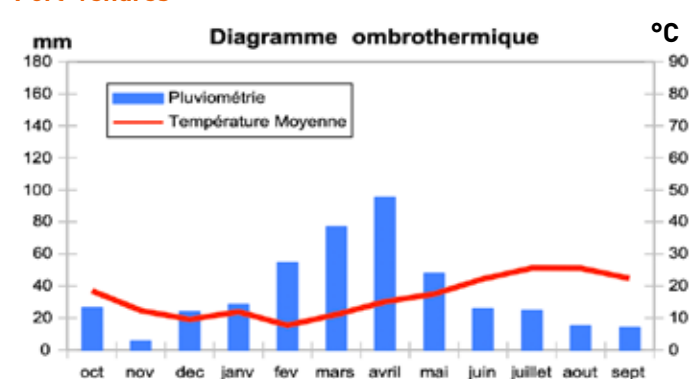
Vives



Saint-Paul de Fenouillet

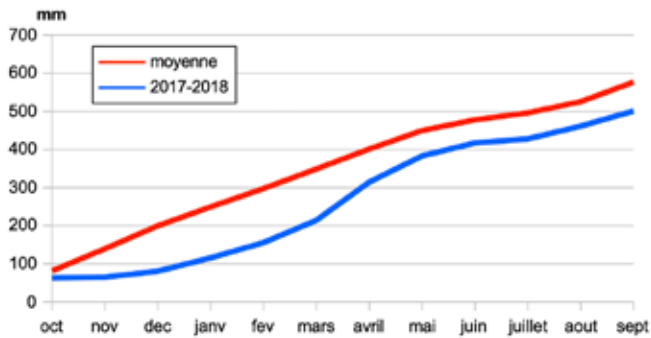


Port-Vendres

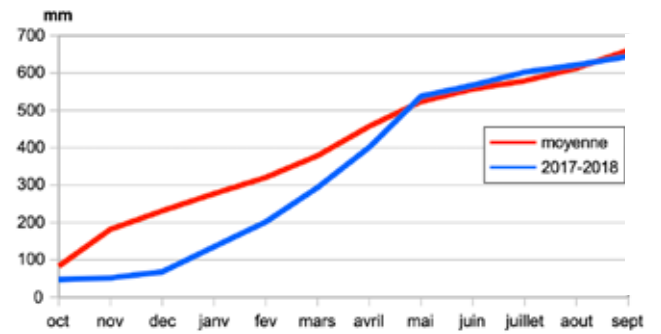


PLUVIOMÉTRIE CUMULÉE

Perpignan



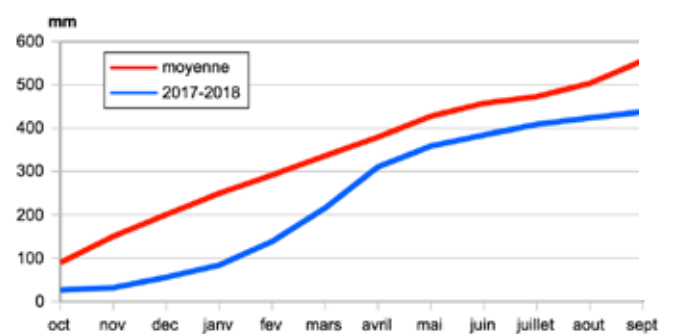
Vives



Saint-Paul de Fenouillet

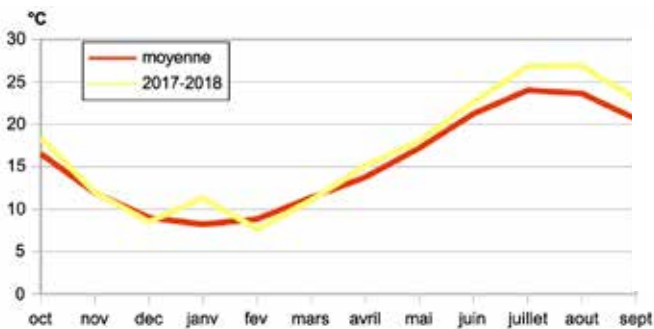


Port-Vendres

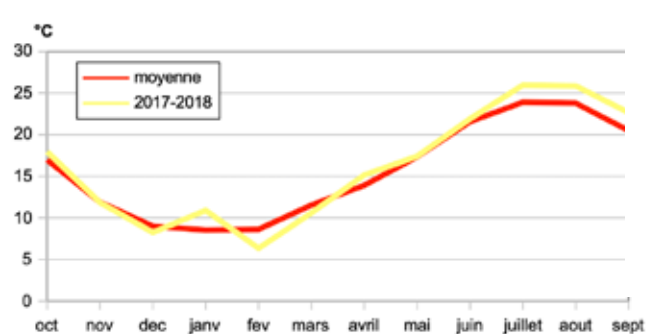


TEMPÉRATURES MOYENNES

Perpignan



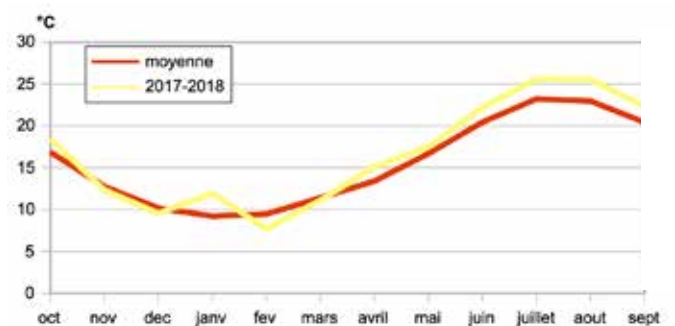
Vives



Saint-Paul de Fenouillet



Port-Vendres



LE CYCLE VÉGÉTATIF



Le millésime 2018 sera une année marquante pour plusieurs raisons : des conditions climatiques très particulières, une très grosse pression mildiou entraînent une récolte hétérogène, et des conditions de vendange propices à une très bonne maturité.

On n'oubliera pas les conditions climatiques : automne 2017 et hivers 2018 extrêmement secs suivi d'un printemps pluvieux et humide, un été chaud et sec, un mois de septembre avec des conditions quasi idéales pour les vendanges et une excellente maturité, et enfin un gros épisode pluvieux (+100mm) en Octobre.

Sur le plan technique, on retiendra un bon état sanitaire, une très belle maturité et un potentiel quantitatif et qualitatif intéressant.

MÉTÉOROLOGIE DU MILLÉSIME

Nous avons eu un hiver 2018 particulièrement sec, notamment entre les mois de novembre et mars 2018 (-143mm par rapport à la moyenne) soit 155mm sur la période. En revanche nous avons eu un printemps très pluvieux (+75 mm sur Avril et mai), soit une pluviométrie à mi-juin de 382.3mm (entre octobre et mai) pour une température moyenne de 18.1 degrés. L'été 2018 a été chaud, particulièrement les nuits de juillet où nous avons pu constater plus de 2°C en moyenne sur cette période. On note la présence régulière d'un vent marin avec un fort taux d'humidité sur l'ensemble de l'année 2018. Le mois de Septembre a été particulièrement clément, avec des journées chaudes sans pluie et avec des nuits fraîches favorisant une très bonne maturité des raisins. Enfin Octobre est marqué par un gros épisode pluvieux (14-15 Octobre) environ 100 à 150 mm sans faire trop de dégât sur le département portant la pluviométrie annuelle à 500.7mm et un degré moyen à 16.8°C (+1.3°C sur la moyenne !) (Station de Perpignan).

PHÉNOLOGIE : DÉBOURREMENT ET FLORAISON 2018 : UN RETOUR À DES HABITUDES !

Le débourrement de la vigne s'est déroulé de mi-mars à début avril 2018. Il se situe en moyenne autour du 30 mars 2018 soit 11 jours de retard par rapport à 2017 et 3 jours de retard par rapport à la moyenne des 20 dernières années.

La floraison s'est déroulée de mi-mai à début Juin 2018. Elle se situe en moyenne autour du 26 mai 2018 soit 7 jours de retard par rapport à 2017 (année 2017 exceptionnellement précoce!) et 2 jours de retard par rapport à la moyenne des 20 dernières années, soit un retour à une date de la floraison 2018 dans la normale. En comparaison, le millésime se rapproche des années 2012 et 2015.

CÉPAGES	MILLÉSIME 2018	
	Débourrement <i>(50 % pointes vertes)</i>	Floraison <i>(50 % fleurs ouvertes)</i>
Muscats petit grain	27 mars	28 mai
Muscats d'Alexandrie	03 avril	01 mai
Grenache Noir	27 mars	28 mai
Macabeu	04 avril	01 juin
Carignan	31 mars	29 mai
Syrah	28 mars	28 mai
Mourvèdre	01 avril	05 juin
Merlot	02 avril	30 mai
Cabernet Sauvignon	07 avril	28 mai
Chardonnay	17 mars	11 mai

Nous avons pu constater un retour à la normale en termes de dates sur ces 20 dernières années, les vendanges 2018 ont commencé mi-août 2018 (soit une quinzaine de jours de retard sur 2017). Le millésime 2018 est caractérisé par une forte hétérogénéité de certains cépages (comme le grenache). Cette différence vient d'une grosse pression mildiou au printemps sur la période de la floraison.

On remarque également un léger rapprochement de la maturité entre cépages dits précoces et cépages plus tardifs par rapport aux habitudes. Les vendanges de septembre 2018 sont caractérisées par d'excellentes conditions climatiques (journées chaudes et ensoleillées avec des nuits plutôt fraîches !) ce qui a permis pour ceux qui le souhaitent d'attendre pour vendanger et d'atteindre ainsi des maturités optimales.

L'ÉQUILIBRE CHARGE/FEUILLES

La mise en réserve de la vigne a pu être difficile (déficit hydrique en fin d'Hiver 2017) mais a été largement compensée par les pluies printanières. Les températures et les pluies de début de saison ont permis d'obtenir une pousse végétative importante. On a pu noter des sorties (nombres de grappes) assez bonnes sur vignoble et surtout supérieures aux dernières années. On note une pousse végétative 2018 rapide et importante.

LA SITUATION PAR CÉPAGE

Une année 2018 marqué par une forte pression mildiou !

Muscat d'Alexandrie

La sortie (nombre de grappes) du muscat d'Alexandrie a été au départ correcte, en revanche ce cépage est un des rares cépages en 2018 à avoir pâti d'une coulure plus ou moins importante, le poids des 200 baies et le degré est en général beaucoup plus important que la moyenne. Récolté dernière quinzaine de septembre (retour dans la moyenne des 20 dernière années), il présente un bon état sanitaire et une très belle maturité.

Syrah

Ce cépage avait dès le début de l'année une sortie (nombre de grappe) plus important que 2017 avec un très bon espace foliaire. Ce cépage a moins été touché par la pression mildiou (cépage moins sensible !) et a eu moins de perte de récolte, mais a par endroit souffert de la sécheresse notamment fin Juillet. On a pu noter une perte de feuillage sur les secteurs sensibles à la sécheresse ou certaines parcelles étaient assez peu chargées en récolte. Un bon équilibre et une belle maturité 2018 dans l'ensemble pour ce cépage. L'état sanitaire 2018 est très bon pour ce cépage dit fragile. Retour à des dates classiques de vendange 2018.

Mourvèdre

La sortie de ce cépage est normale avec un poids des 200 baies supérieur à la moyenne et avec un état sanitaire très bon. Les conditions climatiques du millésime 2018 ont permis d'attendre et de récolter à bonne maturité avec des degrés intéressants.

Grenache

Grosse hétérogénéité et récolte aléatoire, ce cépage a particulièrement souffert de la pression du mildiou, les parcelles les mieux équilibrées ont obtenu un potentiel intéressant en rouge. Vendangé à des dates classiques le grenache bénéficie d'un état sanitaire aléatoire et souvent de belle maturité.

Merlot

On note sur ce cépage des baies un peu plus grosses que d'habitude avec de bon degrés, un potentiel qualitatif intéressant et un bon état sanitaire. Très bon compromis entre quantité et qualité sur ce cépage.

Cabernet Sauvignon

On note des baies un peu plus grosse que d'habitude sur ce cépage, des baies concentrées avec des forts degrés, potentiel qualitatif intéressant. Plusieurs parcelles du département ont été transformées en taille rase.

Marselan

Le potentiel de production est plus élevé qu'en 2017. Ce cépage, comme un de ses géniteurs le cabernet sauvignon, valorise bien l'azote. Très belle maturité avec une belle végétation. Une très belle année pour le marselan en terme de qualité et de quantité, ce cépage s'adapte très bien à notre département.

Caladoc

Ce cépage a un fort potentiel de production, excellent état sanitaire et très bon potentiel qualitatif en rosé.

ET AILLEURS ?

- La campagne 2018 aura été marquée par la présence du Mildiou dans tous les vignobles français. Deux caractéristiques sont à noter de cette infestation sans comparaison possible avec d'autres millésimes.
 - > La précocité de l'apparition des symptômes dans le cycle de la vigne très tôt dans le Sud-Est de la France (23 Avril dans l'Hérault).
 - > La virulence des attaques de Rot Gris et Rot Brun dans les autres vignobles suites aux orages en Juin et Juillet (Val de Loire, Bourgogne).
- Toutes les régions ont subi de Mai à Juillet, une multitude et une répétition rapprochée d'épisodes pluvieux contaminants. La mise en place d'une protection du vignoble à cadence a été très difficile dans certaines situations (pluies au moment du renouvellement, portance des sols défaillante).
- Des pertes de récoltes sont à noter dans de nombreuses parcelles en Aquitaine (sur Merlot), mais aussi dans d'autres vignobles de Champagne (Aube pression supérieure à 2016), du Var, Hérault, Aude. L'Ardèche et le Gard ont moins été impacté par rapport à d'autres secteurs.
- La Flavescence dorée progresse dans certains département Tarn, Gard, Bouches du Rhône, Var, Vaucluse.
- Les épisodes pluvieux se sont accompagnés de grêle dans certains cas dans le Blayais, le Cognaçais, région Bordeaux, Champagne et Lubéron fin Mai, mais aussi fin Juin dans le Var. Ces épisodes localisés ont été destructeurs à des niveaux divers

LA SITUATION PHYTOSANITAIRE DU MILLÉSIME 2018

La campagne viticole 2018 aura été marquée par le mildiou. Cette année reste une référence, comme la été 1988, pour sa virulence et les difficultés à maîtriser certaines situations dans le vignoble départemental mais aussi régional.

• MILDIOU

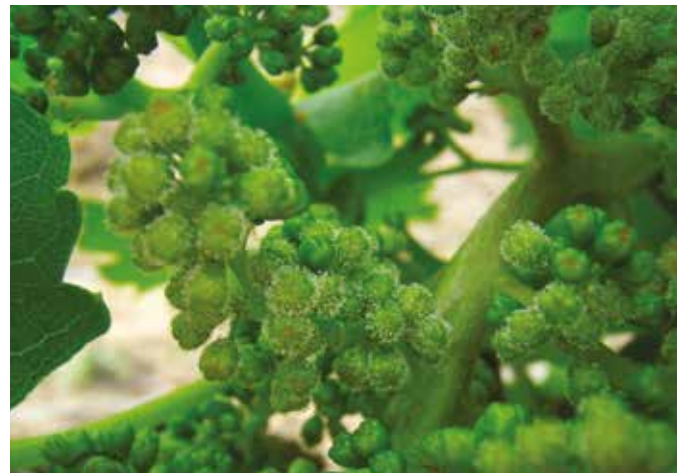
Les particularités de la campagne sont caractérisées par une météorologie exceptionnelle, ponctuée d'une multitude d'épisodes pluvieux et d'humidités sur la végétation, depuis le 7 avril jusqu'au début de la maturité. L'hétérogénéité de répartition des différentes hauteurs de pluies suivant les secteurs et l'absence de vent, a accentuée la gravité de la maladie. Dès l'apparition des premiers symptômes dans ces différents secteurs, chaque épisode de pluies avec des températures favorables (supérieures à 10°C) a été potentiellement contaminant en présence de végétation dans les parcelles. Les épisodes pluvieux d'avant le 11 Avril, avec des températures inférieures à 10°C n'ont pas permis l'installation de la maladie, sur les secteurs avec présence de végétation dans un premier temps.

L'analyse a posteriori nous permet d'affirmer que ce sont les pluies du 11 au 14 avril qui ont permis la sortie des premières tâches sur feuilles, repérées sur la commune de Collioure le 25 Avril et le 26 sur Canet en Roussillon comme l'indiquait le modèle Potentiel Système et confirmé par les observations de terrain. A partir de ce constat, la stratégie de lutte a consisté à déclencher une protection anti-mildiou dans les zones avec présence de la maladie avant les prochains épisodes contaminants. Plusieurs épisodes se sont enchainés rapidement les 28/29 avril, 4 mai, 11 mai (37mm)... sur Port-Vendres, Torreilles, etc...) annoncées dans les zones et les parcelles où ces premiers foyers ont été découverts. Ensuite, l'apparition de la maladie s'est échelonnée dans le reste du département à partir du 9 mai sur les Albères, la zone littorale, le Rivesaltais, Bompas; le 14 mai sur les communes de Tresserre et Terrats, puis le 25 mai à Estagel et le 4 juin à Saint Paul de Fenouillet. L'ensemble du vignoble départemental est ainsi concerné à cette dernière date.

Les épisodes venteux permettant de réduire les durées d'humectation, sont rares et peu durables. Les temps de contaminations en présence de végétation détrempée sont très longs et répétés. Par exemple, sur 46 jours du 28 Avril au 12 Juin, les relevés sur Alénia, donnent 22 épisodes journaliers de pluies contaminatrices, sans compter les humidités nocturnes et matinales. Ils sont au nombre de 27 sur Saint Paul de Fenouillet, de 26 sur Caixas, de 24 sur Le Perthus, de 21 sur Port-Vendres pour la même durée.

Les épisodes orageux se sont produits tous les 2/3 jours dans la période du 19 mai au 12 juin. Une absence de protection continue active durant toute cette période a provoqué des dégâts importants. La mise en pratique de la protection sur chaque exploitation a été rendu difficile pour diverses raisons. Les différents paramètres ont pu être, la portance des sols, l'impossibilité de tenir les cadences de renouvellement (de 7 à 14 jours) en fonction de la spécialité utilisée, la fenêtre d'intervention le week-end... Les dégâts sur inflorescences et feuilles ont pu être conséquent. En agriculture biologique le lessivage des produits de contacts (à base de cuivre) après 10-15 mm de cumul de pluies, a été la principale difficulté à gérer. Le renouvellement suivant la hauteur de pluie tombée après le traitement précédent, a pu dans de nombreuses situations, être inférieur à 7 jours.

Le mildiou a continué son évolution jusqu'à fin juin entretenu par des humidités et orages. Il est resté sporulant sur feuilles et grappes très au-delà du 15 juin comme très rarement connu sur d'autres millésimes. La forme rot brun a été virulente à la fermeture des grappes, suite aux contaminations aux stades « baies à taille de pois » autour du 6/7 juin correspondant à des épisodes pluvieux et humides quasi journaliers sur certaines zones du 22 mai au 12 juin.



• **BLACK ROT**



Au vu des conditions climatiques très favorables au Black Rot pendant la période de forte sensibilité de la vigne (floraison/fermeture de la grappe), nous pouvions craindre un fort développement de la maladie. Les premiers symptômes ont été observés dans les zones traditionnelles, sur feuilles autour du 15 mai (Albères, Vallespir et Cru Banyuls). La maladie étant en constante progression depuis trois ans, elle a été observée également dans les Aspres Premiers Coteaux, le Littoral, le Rivesaltais, le Conflent et le Riberal. La maladie n'a pas connu d'évolution importante. Au final les dégâts sur récolte sont restés faibles. Ponctuellement, en Vallespir, certaines parcelles ont connu quelques pertes de récolte partielles.

• **EUDÉMIS**



Les vers de la grappe ont connu une infestation globalement, que l'on peut considérer comme moyenne sur l'ensemble des trois générations dans le vignoble départemental. C'est la deuxième génération qui a révélé son plus fort développement. Les perforations pouvant être significatives dans certaines parcelles (un foyer de perforation/grappe en moyenne). La troisième génération n'a pas eu proportionnellement à la deuxième, la même virulence, sauf ponctuellement sur certaines parcelles dans les zones à forte infestation.

• **PYRALE : CRYPTOBLABES GNIDIELLA**



Ce parasite s'installe progressivement dans notre vignoble. Son cycle est mal connu. Les premières captures ont eu lieu sur les communes de Collioure, Terrats, Baho, Rodès, Rivesaltes à partir du 22 Mai. Des dégâts de ce ravageur ont été observés essentiellement pendant les vendanges. Les secteurs concernés et identifiés sont principalement les zones : littoral, Aspres, Rivesaltais, Riberal, Albères. De nombreuses perforations sont observées, à ne pas confondre avec les dégâts de troisième génération d'Eudémis. Le cycle mal connu de cette pyrale, ne permet pas pour l'instant de mettre en place une lutte efficace. Force est de constater que la gestion d'Eudémis est en décalage par rapport au cycle de Cryptoblabes.

• **OIDIUM**



La maladie n'a pas connu de virulence particulière cette campagne. Les parcelles avec des dégâts significatifs sont restées rares. Sur les cépages où il était présent au stade nouaison, il a poursuivi sa progression jusqu'au stade véraison. Une forte pression avec des symptômes à la fermeture des grappes a pu être observée, mais les conséquences sont restées limitées du stade début véraison à la maturité finale.

• **BOTRYTIS**



Les conditions orageuses du mois d'Août et les humidités ont provoqué la progression de la maladie dans certaines parcelles dès que la maturité a évolué. Quelques impacts étaient déjà visibles à la fermeture des grappes sur parcelles et cépages sensibles. Les conditions météorologiques plus favorables en Septembre ont freiné son évolution. Sur parcelles et cépages sensibles (Chardonnay) dans certaines situations, la récolte a pu être avancée.

• **FLAVESCENCE DORÉE**



La maladie reste fortement implantée dans le vignoble. Les souches isolées atteintes sont trop nombreuses et favorisent le développement de la maladie d'une année à l'autre, dans certains secteurs. Les parcelles concernées sont souvent des parcelles bien cultivées, très attractives pour les cicadelles. Les populations, de cicadelles Scaphoideus titanus, sont encore élevées dans de nombreux secteurs : Fenouillèdes, Vallée de l'Agly, Littoral (Saleilles, Saint Nazaire, Canet), Vallespir, Aspres 1ers Coteaux. C'est l'absence de traitements avec des produits efficaces et homologués contre le vecteur qui pose le plus de problèmes. La mobilisation de l'ensemble des producteurs ne peut être relâchée, les traitements, la surveillance et l'arrachage des ceps atteints, restent les priorités à mettre en oeuvre pour la maîtrise de la maladie dans le vignoble départemental.

LE VIGNOBLE EN Ha

	2014	2015	2016	2017	2018
A.O.C Vins doux naturels					
Rivesaltes	2 117	1 655	1 863	1 477	1 341
Muscat de Rivesaltes	3 864	3 721	3 785	3 742	3 504
Maury	335	320	292	310	269
Banyuls-Banyuls Grand Cru	989	978	828	785	890
Total vins doux naturels	7 305	6 674	6 768	6 314	6 004
A.O.C Vins Secs					
Côtes du Roussillon (y.c. les Aspres jusque récolte 2016)	4 902	5 049	4 826	4 528	4 441
Côtes du Roussillon Villages (y.c. dénominations)	2 526	2 718	2 755	2 893	2 835
Collioure	392	411	589	547	483
Maury	260	254	267	262	298
Languedoc	103	139	175	270	274
Total Vins secs	8 183	8 571	8 610	8 500	8 331
TOTAL A.O.C	15 488	15 245	15 380	14 814	14 335
IGP & autres vins					
<i>dont :</i>					
- Côtes catalanes	4 320	4 015	3 769	4 137	3 777
- Pays d'Oc	1 861	2 003	1 456	1 291	1 677
- Côte vermeille	8	11	7	12	28
- Autres vins	624	592	618	650	839
TOTAL I.G.P. & autres vins	6 813	6 621	5 851	6 090	6 321
Total vignes en production	22 301	21 866	21 229	20 904	20 656

PLANTATIONS

CÉPAGES	DEPUIS 34 ANS	DEPUIS 35 ANS	2017/2018
Syrah	5 092	5 165	73
Grenache noir	4 011	4 144	133
Carignan	1 574	1 612	38
Mourvèdre	1 086	1 092	6
Merlot	788	789	1
Cabernet sauvignon	756	759	3
Divers noirs⁴	569	605	36
Total noirs	13 876	14 166	290
Muscat petits grains	2 479	2 484	5
Macabeu	1 417	1 433	16
Muscat d'Alexandrie	1 750	1 765	15
Grenache B + G	1 030	1 100	70
Chardonnay	661	685	24
Divers blancs⁵	603	639	36
Total blancs	7 939	8 105	166
TOTAL	21816	22272	456

Divers noirs⁴ : Dont marselan 35 ha, cinsaut 1 ha

Divers blancs⁵ : Dont roussanne 1ha, vermentino 12ha, sauvignon b 4ha, viognier 12ha, souvignier G 6ha, tourbat 1 ha, marsanne 0,3ha

ARRACHAGES

CÉPAGES	DEPUIS 34 ANS	DEPUIS 35 ANS	2017/2018
Carignan	17 089	17 161	72
Grenache noir	5 860	5 977	118
Divers noirs¹	3 523	3 630	104
Total noirs	26 472	26 769	294
Grenache B + G	8 468	8 515	47
Macabeu	6 189	6 243	54
Muscats²	3 872	4 042	170
Divers blancs³	769	798	29
Total blancs	19 298	19 598	300
TOTAL	45 770	46 367	594

Divers noirs¹ : Dont syrah 54 ha, merlot 9 ha, cabernets 14 ha, mourvèdre 16 ha, lledonner pelut 5 ha, chenanson 3 ha, cinsaut N 1,5 ha, Marselan N 1 ha

Muscats² : Muscat à petits grains 101 ha, muscat d'Alexandrie 69ha

Divers blancs³ : Dont chardonnay 11ha, viognier 12 ha, vermentino 1ha, , tourbat 2 ha, carignan b 07 ha, sauvignon B 3 ha

Les surfaces mises à l'arrachage en 2018 (594 ha) sont en légère baisse (640 ha en 2017).

Les plantations représentent 456 ha en 2018, contre 372 ha en 2017, sans pour autant compenser les arrachages.

La surface du vignoble roussillonnais continue de décroître 20 656 ha en 2018 contre 20 904 ha en 2017.

Du côté des muscats, la baisse des plantations se poursuit, l'arrachage reste important : 170 ha arrachés en 2018 pour les 2 cépages.

En 2018 les plantations de cépages tolérants aux maladies cryptogamiques sont d'actualité avec 6 ha Souvignier gris plantés, 1 ha de Muscaris, essentiellement des cépages blancs

De façon globale, l'encépagement continue toujours à diminuer, diminution moins significative de 2017 (25997 ha) à 2018 (25870 ha).

ENCÉPAGEMENT

CÉPAGES	ENCÉPAGEMENT 2018	EVOLUTION 2017/2018 EN %
Grenache noir	5 977	0
Syrah N	4 448	0
Carignan N	3 290	-1
Mourvèdre N	916	-1
Merlot N	525	-1
Cabernet sauvignon N	433	-2
Lledoner pelut N	166	-3
Marselan	172	24
Cabernet franc N	76	-2
Cinsaut N	73	0
Chenanson N	25	-10
Total noirs	16 101	0
Muscat petits grains B + R	2 584	-4
Muscat d'Alexandrie	2 146	-2
Macabeu B	1 589	-2
Grenache blanc	1 286	1
Grenache gris	946	1
Chardonnay B	490	3
Viognier B	120	0
Vermentino B	131	9
Roussanne B	78	2
Sauvignon B	74	2
Marsanne B	32	1
Tourbat B	31	-3
Total blancs	9 507	-1
TOTAL	25608	-1
Divers	263	6
TOTAL GENERAL	25870	0

LA RÉCOLTE EN HL



	2014	2015	2016	2017	2018
A.O.C Vins doux naturels (Alcool compris)					
Rivesaltes	38 572	33 733	30 147	34 363	33 725
Muscat de Rivesaltes	76 783	82 839	77 243	84 874	76 683
Maury	6 616	6 219	4 299	4 650	4 949
Banyuls, Banyuls Grand Cru	20 131	16 353	11 697	13 144	16 425
TOTAL	142 102	139 145	123 386	137 031	131 782
A.O.C côtes du roussillon et côtes du roussillon villages					
CR rouge	73 825	82 419	80 709	81 462	80 069
- Les Aspres		6 112	7 010		
CR rosé	110 038	99 384	57 775	63 795	81 480
CR blanc	9 259	11 783	9 632	11 441	13 844
CR Villages	81 249	56 219	43 296	52 843	58 769
- Caramany		8 542	7 987	7 385	6 792
- Latour de France		5 727	4 338	4 747	4 486
- Lesquerde		1 595	1 330	1 653	1 611
- Tautavel		12 516	11 251	11 919	11 410
- Les Aspres				5 473	6 082
TOTAL	274 371	284 297	223 328	240 718	264 542
A.O.C collioure					
Collioure rouge	8 948	9 554	10 162	11 303	10 870
Collioure rosé	3 744	5 292	4 050	4 084	4 100
Collioure blanc	3 030	3 175	3 190	3 419	3 561
TOTAL	15 722	18 022	17 402	18 806	18 531
A.O.C MAURY SEC					
Maury rouge	6 256	7 488	3 744	4 770	8 468
TOTAL	6 256	7 488	3 744	4 770	8 468
A.O.C languedoc					
Languedoc rouge	1 446	2 904	4 141	4 871	2 126
Languedoc rosé	2 606	3 126	3 580	7 747	10 981
Languedoc blanc	353	331	224	647	579
TOTAL	4 405	6 360	7 945	13 265	13 686

PRODUCTION	RÉCOLTES				
	2014	2015	2016	2017	2018
A.O.C Vins doux naturels (alcool compris)	142 103	139 145	123 386	137 031	131 782
A.O.C Vins secs	300 754	316 168	252 419	277 559	305 227
IGP et autres vins	354 215	367 722	237 055	268 510	318 475
dont IGP					
- Côtes catalanes	210 842	190 359	140 935	156 470	176 389
- Pays d'Oc	91 245	111 837	60 983	61 060	86 564
- Côte vermeille	275	312	149	173	585
Et autres vins	51 853	65 214	34 988	50 807	54 938
TOTAL EN HL	797 072	823 035	612 860	683 100	755 484



LA RÉCOLTE ET LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

613 000 hl en 2016, 683 000 hl en 2017, 755 000 hl en 2018... Le Roussillon a retrouvé un niveau de récolte plus normal.

Les surfaces étant pratiquement stables, les conditions du millésime ont permis une progression du rendement moyen départemental, qui passe de 33 hl/ha à 37 hl/ha.

Un rendement qui reste toutefois faible, et qui, malgré un contexte général de progression (modérée) des cours, ne permet pas d'assurer dans de nombreux cas un équilibre économique suffisamment satisfaisant des exploitations viticoles.

L'irrigation... Les projets collectifs avancent, dans un contexte où tant l'accès à l'eau que le partage des usages seront des enjeux cruciaux dans les années à venir.

Sur ce point, le Syndicat Côtes du Roussillon – Côtes du Roussillon Villages a demandé et obtenu pour la récolte 2018 l'autorisation d'irriguer ; les nouvelles dispositions du Code Rural, qui avait été modifié en septembre 2017, se sont appliquées, avec quelques contraintes supplémentaires en termes de contrôle.

La production totale de Vins Doux Naturels (qui représentent 17 % de la récolte départementale) est en légère baisse, due principalement au Muscat de Rivesaltes.

En effet, le Syndicat Muscat de Rivesaltes avait préconisé une baisse de la production (17 hl de vin fait par hectare), au vu des données économiques (stocks, sorties).

L'augmentation des cours à la production en 2018 (250 €/hl pour les Muscat de Rivesaltes de la récolte 2017, contre 230 €/hl pour le millésime précédent) a été très difficile à répercuter par les Négociants auprès de la Grande Distribution (qui représente 80% du marché).

Il y a eu de l'attentisme de la part d'enseignes, avec des dénonciations de contrat et des re-négociations, ce qui s'est traduit par des ruptures d'approvisionnement dans certaines enseignes pendant plusieurs mois. De plus, le stock outil n'a pas été renouvelé dans l'attente du résultat des négociations.

Cette situation a généré la baisse des sorties à la propriété, et, après cette période difficile, le marché devrait retrouver un fonctionnement plus normal.

Pour l'Appellation Rivesaltes, la récolte 2018 est en légère baisse ; les cours ont augmenté en 2018 (160 €/hl pour les Rivesaltes Ambré et Tuilé de la récolte 2015, mis en marché en mars 2018, contre 140€/hl pour les millésimes antérieurs).

Depuis plusieurs années, la récolte est largement inférieure aux volumes commercialisés, d'où une baisse significative des stocks, mais le risque est d'aboutir à un manque de vins permettant d'alimenter les marchés traditionnels... A cela s'ajoute l'évolution des attentes des consommateurs vers des produits plus « jeunes ».

La situation est complexe, et le Syndicat réfléchit à des mesures permettant d'y répondre.

La récolte de Maury se situe dans la moyenne des dernières années, environ 5 000 hl, et celle de Banyuls et Banyuls Grand Cru est en progression après deux années de petite récolte.

La récolte des Vins Secs AOC (305 000 hl, soit 40% de la récolte départementale) est en augmentation de 10%).

Les récoltes de Côtes du Roussillon et Côtes du Roussillon Villages sont globalement en adéquation avec le marché, Maury (sec) est en progression et Collioure est pratiquement stable.

La hiérarchisation se poursuit : 2018 est la deuxième année de récolte pour la dénomination Côtes du Roussillon Villages Les Aspres (antérieurement Côtes du Roussillon Les Aspres), avec des volumes en hausse, et la démarche de demande d'accession de la dénomination Côtes du Roussillon Villages Tautavel au niveau « Communale » (AOC Tautavel) a été engagée.

L'Appellation Languedoc est stable en déclaration de récolte, avec une hausse des rosés au détriment des rouges. Par rapport à cette Appellation régionale, qui connaît un certain développement, on constate un repositionnement des Côtes du Roussillon, avec des cours qui se rapprochent de ceux du Languedoc.

Les IGP, qui représentent un peu plus d'un tiers de la récolte du Roussillon, voient leur volume augmenter de 35%.

Pour les Côtes Catalanes, on notera que les rosés progressent, ce que l'on constate depuis plusieurs années (au détriment des rouges, qui restent encore majoritaires).

Le Syndicat, en s'appuyant sur les travaux réalisés par la station de Tresserre, a demandé l'introduction de cinq cépages résistants aux maladies cryptogamiques dans l'encépagement des Côtes Catalanes ; réponse fin 2019...



ÉCONOMIE SITUATION DES MARCHÉS

LA CAMPAGNE 2017-18 EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

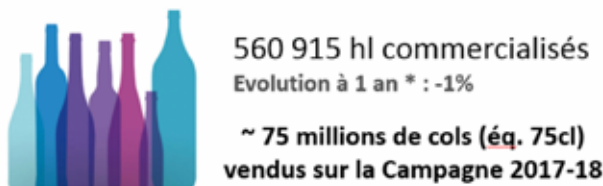
Une offre plurielle avec une variété d'acteurs

Le département des Pyrénées-Orientales offre une grande richesse et diversité de vins. Ainsi le vignoble roussillonnais est usuellement qualifié de « mixte », et ce à plusieurs titres : d'une part parce qu'il est le lieu de production de vins secs mais aussi de l'essentiel des Vins Doux Naturels de France (de l'ordre de 80%) ; d'autre part car c'est un territoire reconnu pour ses AOC et IGP.

Environ une cinquantaine d'acteurs du monde viticole sont intervenus dans le processus de commercialisation sur la Campagne 2017-18 dont :



Près de 561 000 hl ont été commercialisés sur la Campagne 2017-18, soit environ 75 millions de cols dont 73% de vins secs et 27% de Vins Doux Naturels, générant un chiffre d'affaires estimé à 271 millions d'euros. 20% des volumes (IGP compris) ont été vendus à l'export



44% des volumes ont directement été commercialisés par les caves particulières et caves coopératives elles-mêmes. Les achats par le négoce en vrac et en bouteilles ont représenté 56% des volumes en sorties de chais. Cette part est en baisse constante depuis les 5 dernières années et varie considérablement selon les appellations.



44%



56%

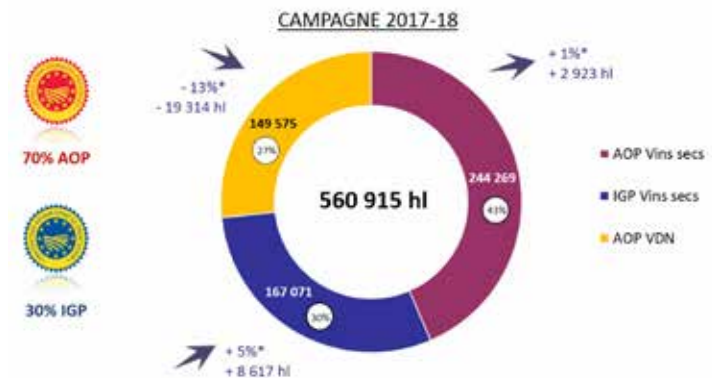
Répartition par couleur des volumes commercialisés de vins secs

Sur la Campagne 2017-18, les AOC ont représenté 59% des volumes commercialisés, les IGP 41%.

Le rouge est la couleur qui domine (61% des volumes commercialisés), suivi par les rosés (29%) et les blancs (10%).



Répartition des volumes commercialisés et variation par rapport à la Campagne précédente



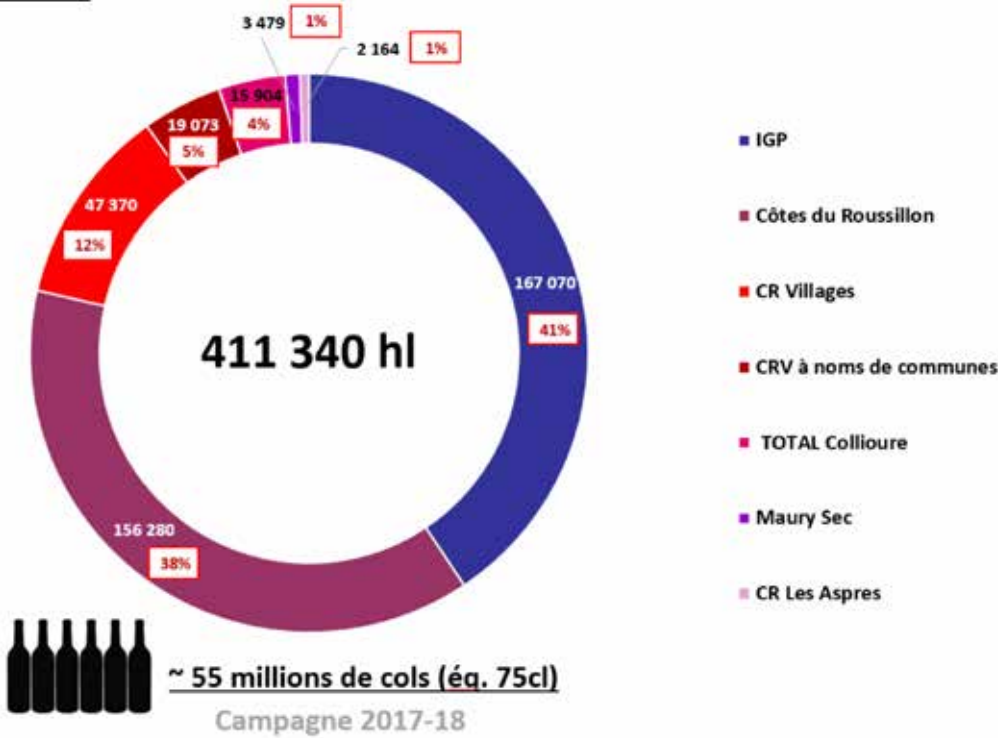
* Variation par rapport à la Campagne 2016-17

La majorité des volumes commercialisés en 2018 sont des AOC (70%, dont 43% des AOC vins secs et 27% des AOC VDN), les 30% restants sont des IGP.

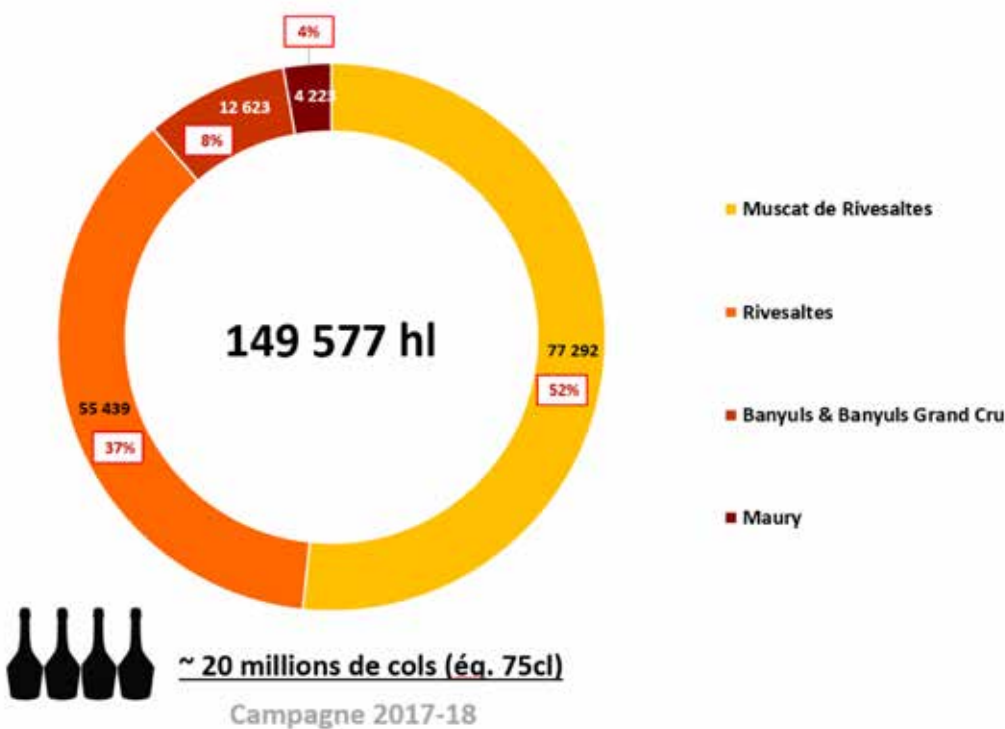
Malgré la baisse conséquente des VDN (-13%), les volumes totaux commercialisés sur la campagne 2017-18 se sont maintenus par rapport à la campagne précédente : 560 915 hl au total commercialisés contre 568 689 hl commercialisés lors de la campagne 2016-17, soit -1% seulement. Les IGP ont enregistré de leur côté une hausse de 5% et les AOC vins secs une hausse de 1%

Répartition des volumes commercialisés par appellation

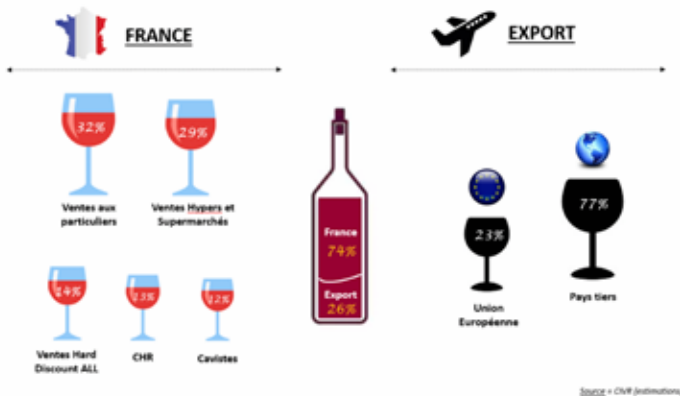
Vins Secs :



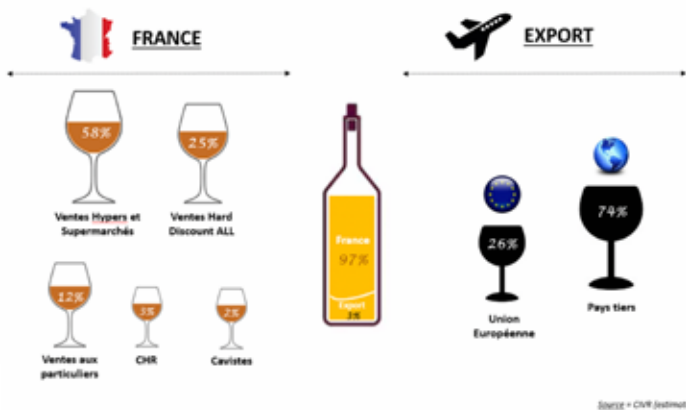
VDN :



• Vins secs (AOC + IGP) :



• VDN :



FOCUS GRANDE DISTRIBUTION (GD) FRANCE 2018 :

Evolution des ventes de vins secs en GD :

En 2018, les ventes de vins secs du Roussillon sont en retrait (-10% en volume par rapport à 2017) comme la plupart des vignobles français (-4,3% pour l'ensemble des vins secs français, -9% pour le Languedoc Roussillon). Le Roussillon enregistre des pertes en volume et en valeur comparables en % à celles de Bordeaux ou la Provence. Le chiffre d'affaires en subit de fait les conséquences (-6% par rapport à 2017).

7,2 Millions Litres



-10% en 1 an
Evolution en volume

Pertes : - 811 117 litres

35,4 Millions d'€



-6% en 1 an
Evolution en valeur

Pertes : -2,2 Millions €

Des baisses importantes ont notamment été enregistrées pour les AOC du Roussillon (-12% en volume ; -6% en valeur), avec un recul significatif des ventes d'AOC rosés (-19%) s'expliquant principalement par l'augmentation des replis de Côtes du Roussillon rosés vers l'AOC Languedoc rosés. Les AOC rouges, quant à eux, subissent une baisse de -10% en partie liée à la réorientation de certains volumes sur des marchés plus porteurs que celui de la GD.

Certaines appellations tirent néanmoins leur épingle du jeu comme les Côtes du Roussillon Village Caramany, Tautavel et les Aspres, ainsi que les Collioure rosés.

Les blancs (Côtes du Roussillon et Collioure) enregistrent de belles performances (+3% en volume, +9% en valeur), mais représentent 2% des volumes commercialisés seulement et ne permettent donc pas au marché de se maintenir.

Les IGP Côtes Catalanes enregistrent des baisses globales de 8% de leur volumes et 5% en valeur, aucune couleur n'étant épargner par la baisse.

Au final, ces résultats en apparence peu optimistes semblent témoigner d'un changement d'orientation de consommation des acheteurs de la GD qui se tournent de plus en plus vers du « haut de gamme » et des « vins de renom ». Et les vins du Roussillon semblent avoir assis leur légitimité et acquis une véritable notoriété auprès d'un certain nombre de ces consommateurs : seules les tranches de prix supérieures à 5€ voient en effet leurs ventes augmenter d'année en année. Les prix de vente moyen progressent pour la plupart de nos appellations (jusqu'à +12%) témoignant d'une réelle montée en gamme des vins du Roussillon.



Evolution des ventes de VDN en GD :

L'année 2018 est encore marquée par une baisse des ventes en volume et en valeur de nos Vins Doux Naturels en GD française. Cette baisse est particulièrement plus marquée pour les Muscats de Rivesaltes (-16% en volume par rapport à 2017). Ces derniers continuent de représenter la moitié des volumes de Muscats vendus en GD, mais ont néanmoins subi en 1 an une baisse de leur diffusion. La plupart des VDN du Roussillon enregistrent en parallèle des hausses de prix.

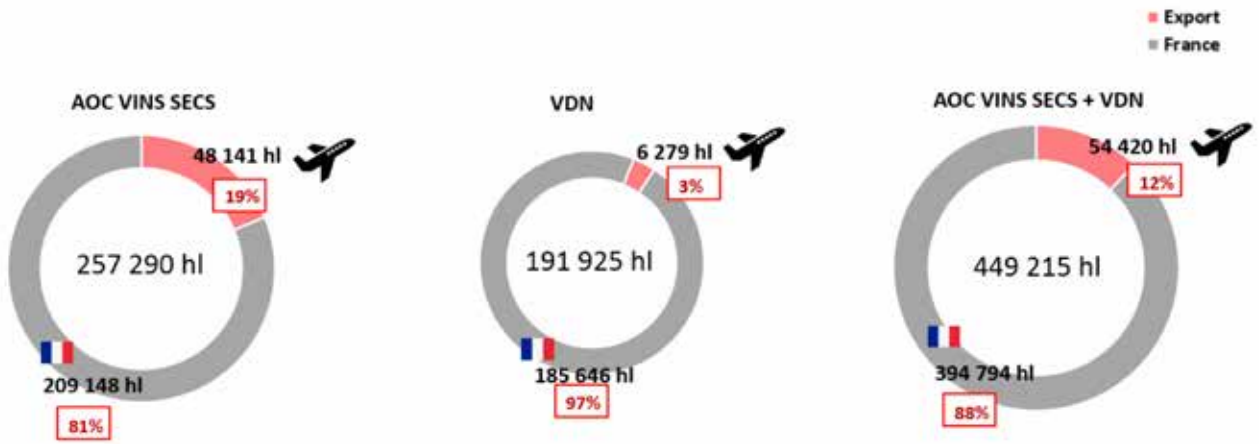
LES VINS AOC DU ROUSSILLON À L'EXPORT : VALORISATION CROISSANTE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Malgré la baisse des volumes commercialisés depuis 2012, la part de l'export se maintient et représente 14% des débouchés des ventes de vins AOC du Roussillon en 2018 (50 535 hl, soit l'équivalent de 7 millions de cols).

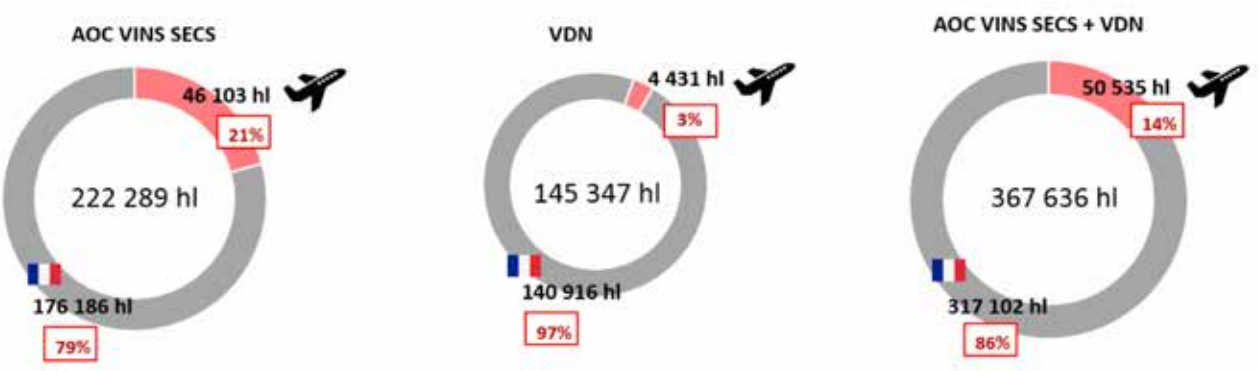
	Ventes en volume (en litres)			Evol. à 1 an Volume	Evol. à 2 ans Volume	Ventes Valeur (Eur)			Evol. à 1 an Valeur	Evol. à 2 ans Valeur
	2018	2017	2016			2018	2017	2016		
MUSCATS AOC TOTAL	7 543 319	8 231 654	8 539 580	-8%	-12%	€ 46 493 085	€ 50 009 349	€ 51 348 836	-7%	-9%
Muscats de Rivesaltes	3 767 740	4 483 421	4 761 446	-16%	-21%	€ 21 515 432	€ 24 627 820	€ 26 737 958	-13%	-20%
Muscats de Samos	2 342 859	2 202 315	2 238 985	6%	5%	€ 10 712 306	€ 10 141 429	€ 10 770 840	6%	-1%
Muscats de Frontignan	909 997	971 472	913 309	-6%	0%	€ 8 222 651	€ 8 653 472	€ 8 021 418	-5%	3%
Muscats Beaumes de Venise	241 462	264 434	304 137	-9%	-21%	€ 3 558 094	€ 3 879 305	€ 4 333 426	-8%	-18%
Muscats de Lunel	143 541	136 503	149 212	5%	-4%	€ 1 174 844	€ 1 138 017	€ 1 248 024	3%	-6%
Muscats de Mireval	83 414	111 489	88 594	-25%	-6%	€ 756 260	€ 961 581	€ 894 273	-21%	-15%
Muscats St Jean de Minervois	46 861	54 931	67 458	-15%	-31%	€ 467 946	€ 532 231	€ 639 724	-12%	-27%
Muscats du Cap Corse	5 301	4 552	12 797	16%	-59%	€ 64 321	€ 55 093	€ 138 505	17%	-54%
Moscats du Portugal	1 339	1 570	2 826	-15%	-53%	€ 13 147	€ 15 769	€ 28 342	-17%	-54%
Moscats d'Espagne	805	967	816	-17%	-1%	€ 8 084	€ 9 811	€ 8 455	-18%	-4%
Rivesaltes	3 471 745	3 795 291	4 548 360	-9%	-24%	€ 15 349 610	€ 16 553 156	€ 19 920 322	-7%	-23%
Banyuls	397 423	423 970	435 826	-6%	-9%	€ 3 125 769	€ 3 286 787	€ 3 291 937	-5%	-5%
Maury	75 498	87 138	106 777	-13%	-29%	€ 913 951	€ 1 056 548	€ 1 191 150	-13%	-23%
BABV*	27 492 068	28 951 580	33 443 746	-5%	-18%	€ 78 242 541	€ 83 465 696	€ 99 845 232	-6%	-22%
Porto	12 275 896	12 671 236	12 862 359	-3%	-5%	€ 110 565 898	€ 113 488 922	€ 115 908 808	-3%	-5%
Pineau	3 255 811	3 349 183	3 576 640	-3%	-9%	€ 34 416 294	€ 35 135 244	€ 36 380 392	-2%	-5%
Floc de Gascogne	179 917	184 411	189 064	-2%	-5%	€ 1 981 898	€ 2 018 346	€ 2 049 739	-2%	-3%
Armagnac	421 427	453 322	503 661	-7%	-16%	€ 10 291 062	€ 11 065 193	€ 12 135 948	-7%	-15%

*BABV : Boissons à base de vin

2012



2018



De son côté, le chiffre d'affaires export 2018 s'est élevée à 26,1 Millions d'euros pour les AOC vins du Roussillon et connaît une croissance continue et significative depuis 6 ans(+36%, soit +7 millions d'euros) grâce notamment à la progression significative du prix moyen départ cave (+54% pour les vins secs, +28% pour les VDN).

2012 : 19,2 M€

Vins secs



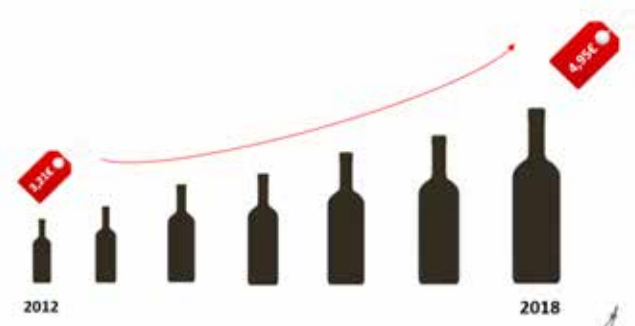
15,5 M€

VDN



3,7 M€

+54%
Vins secs



2018 : 26,1 M€

Vins secs



22,8 M€

VDN



3,3 M€

+28%
VDN



❖ AOC Vins Secs du Roussillon : Les 5 premiers marchés export en 2018

Top 5 marchés export en volume



Top 5 marchés export en valeur



❖ VDN du Roussillon : Les 5 premiers marchés export en 2018

Top 5* marchés export en volume



Top 5** marchés export en valeur



LES VINS

LE MILLÉSIME 2018

Le millésime 2018 se caractérise par :

- Un déficit hydrique hivernal, un printemps pluvieux permettant un bon développement de la vigne et un été caniculaire avec 40 °C pendant plus de 10 jours. La fin des vendanges a été marquée par un épisode cévenol important perturbant les dernières rentrées des raisins.

- Pas d'épisode significatif de gel ou de grêle pour ce millésime

- Une pression mildiou sans précédent

- Très faible acidité des moûts

- Stress hydrique des cépages précoces avec des phonèmes de concentration induisant des productions moyennes et maturité lente pour les cépages tardifs

- Récolte très étalée : mi-août à mi-octobre.

- Bon niveau quantitatif et excellent niveau qualitatif des vins

Les vins blancs et rosés

Les vendanges ont démarré après le 15 août pour les premiers blancs, notamment pour les Muscats petits grains vinifiés en sec.

Les cépages blancs avec peu de surface foliaire ont présenté très tôt des brûlures et une défoliation précoce.

Sur les blancs et les rosés la gestion de l'acidité a été au cœur des vinifications.

Les potentiels oxydatifs ont été très forts nécessitant le plus grands soin vis-à-vis de la protection contre les oxydations jusqu'à la mise en bouteille.

Les vins rouges

Il a fallu patienter pour la vendange des cépages rouges notamment pour la maturité optimale des syrahs et Carignan destinés à l'élaboration des cuvées haut de gamme.

La gestion des équilibres acides a été aussi une préoccupation.

TENDANCES ET DÉGUSTATIONS

Les vins blancs

De belles robes, belle expression aromatique aux notes de thiols, acidité totale basse, de la fraîcheur en bouche, belle envergure.

Des bouches avec de la fraîcheur qu'il faudra suivre en élevage, l'acidité a tendance à fortement chuter.

Les vins rosés

Robe très claire, tendance, notes fruités, des acidités basses.

Les vins rouges

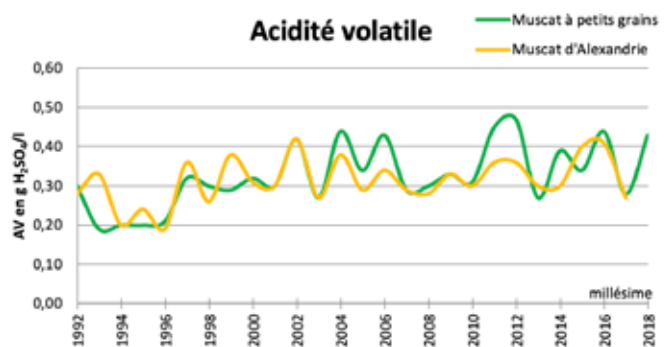
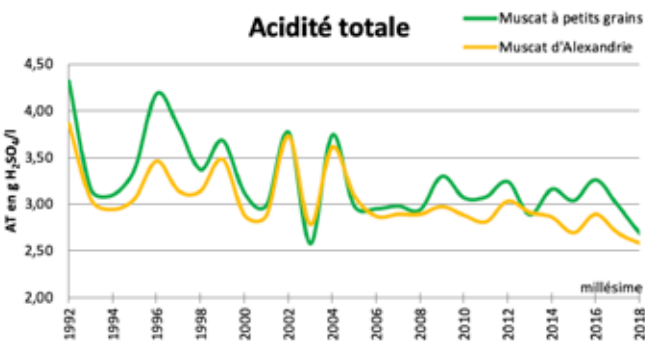
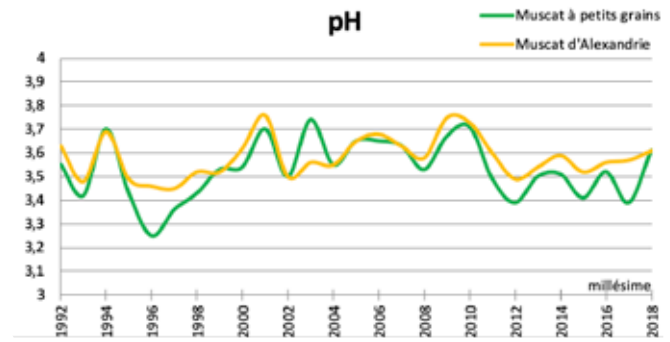
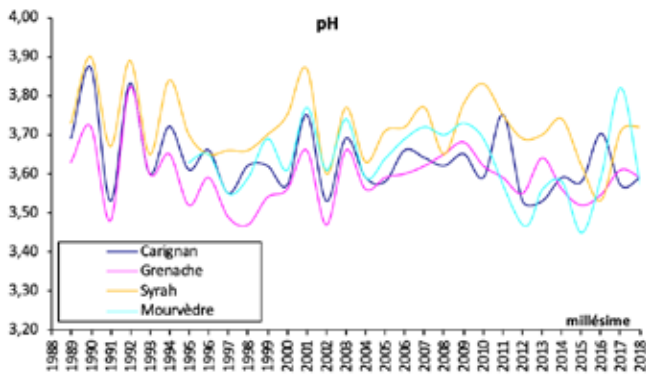
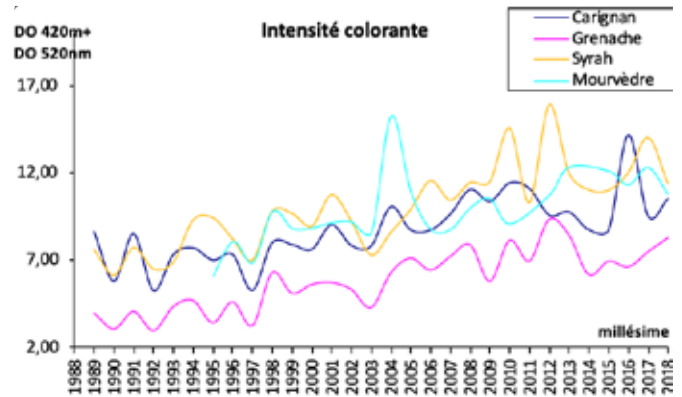
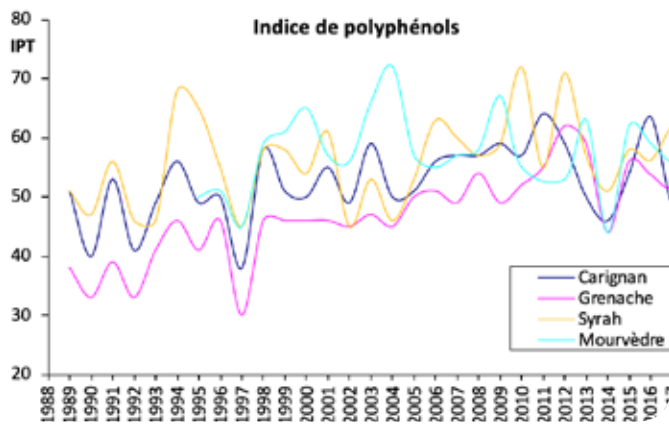
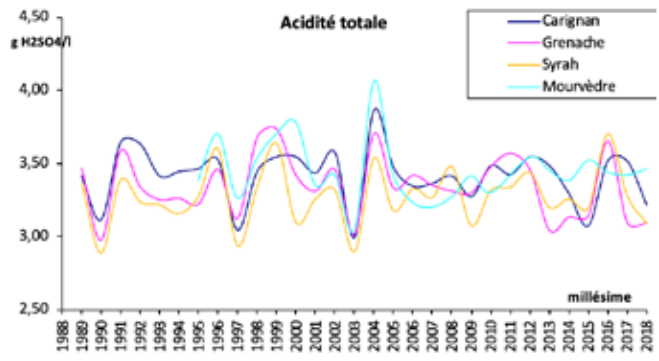
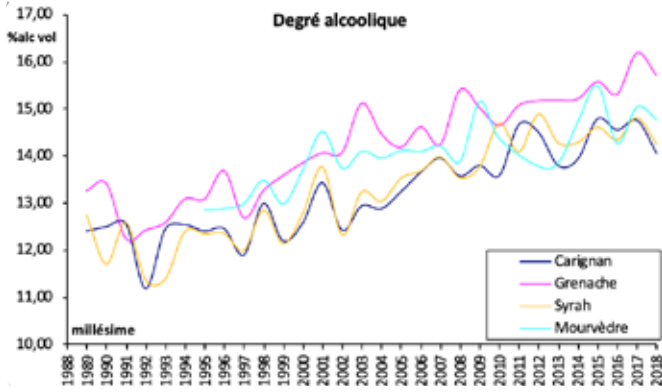
Pour les vins récoltés à maturité : vins fruités aux tanins fins et fondus, vins ronds, souples et élégants, équilibrés, au potentiel de garde.

Les VDN

Des notes de fruits frais, qui vont au cours de l'élevage se magnifier

In fine : un millésime tout en élégance







**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PYRÉNÉES-ORIENTALES

19 avenue de Grande-Bretagne
66025 Perpignan CEDEX

Tél : 04 68 35 74 00
Fax : 04 68 34 65 44

www.po.chambre-agriculture.fr
accueil@pyrenees-orientales.chambagri.fr

